

Monsieur Alain Renouf
Commissaire-enquêteur
Mairie de Cherbourg
10, place Napoléon
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Objet : contribution à la consultation du public pour le projet d'adaptation du port de Cherbourg aux Energies Marines Renouvelables

Monsieur,

Nous souhaitons par la présente apporter notre contribution à la consultation du public pour le projet d'adaptation du port de Cherbourg aux Energies Marines Renouvelables.

Nous avons eu l'occasion d'échanger avec les responsables de Port de Normandie pour leur dire à quel point nous sommes attachés au développement du port de Cherbourg et que ce développement ne doit cependant pas se faire au détriment des acteurs locaux et historiques comme notre entreprise, Saumon de France, peut l'être. En effet élevant des saumons dans la rade du port nous sommes probablement les plus impactés par ce projet et ceux qui avons le plus d'enjeux économiques. La direction de Port de Normandie s'est montrée tout à fait sensible à nos arguments et soucieuse d'en tenir compte.

De quoi parlons-nous :

- Pour l'année 2026 nous mettons en mer (dans la rade protégée par la digue) depuis novembre 2025 environ 150 000 saumons pré-grossis qui resteront en mer jusqu'à fin juillet 2026. Ce cheptel doit nous permettre dans le meilleur des cas de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros.
- Pour l'année 2027 nous envisageons de mettre en mer en novembre 2026 jusqu'à 240 000 saumons pré-grossis qui resteront en mer jusqu'à fin juillet 2027. Ce cheptel doit nous permettre dans le meilleur des cas de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 7,6 millions d'euros.

Eleveur historique de Cherbourg (depuis les années 90) notre saumon est apprécié et recherché et il participe à la vie économique de la ville et à son rayonnement. Depuis 2022, pour nous adapter au changement climatique, notre cycle de production a changé et nos mortalités ont baissé de façon très importantes grâce à la mise en mer de poisson pré-grossis. Nous sommes maintenant, grâce à ce changement, aux alentours des 90% de recapture. Nos tests sur 140 000 poissons sur 3 exercices nous ont permis d'établir ces chiffres et la saison qui s'est achevée en aout 2026 de les confirmer.

Les travaux envisagés nous inquiètent car, alors que notre société, après deux années délicates, commence son redémarrage (nous sommes Lauréats d'un Projet France 2030 qui apporte le soutien de l'Etat dans le cadre du Plan Aquacultures d'Avenir signé en 2022) il ne faudrait pas que nous connaissions les mêmes problèmes de surmortalité que ceux que nous avons rencontré

**SAS au capital de 1 651 600 euros – Port des Flamands-Tourlaville, ZA Produimer 50110
Cherbourg en Cotentin – RCS de Cherbourg n° 504 247 099**

G.M.G.

lors des précédents travaux qui ont terriblement fragiliser notre entreprise. De plus il n'est pas inutile de rappeler que depuis les mortalités enregistrées sur le site lors des travaux réalisés il y a dix ans, les compagnies d'assurances ne souhaitent plus assurer ce risque.

En conclusion, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, si nous réaffirmons que nous sommes attachés au développement du Port de Cherbourg nous souhaitons qu'un mécanisme de garantie financière (assurance, convention publique-privé, etc) puisse nous assurer que si par malchance les précautions prises par PNA ne suffisaient pas nous ne soyons pas dans l'obligation de fermer notre entreprise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations

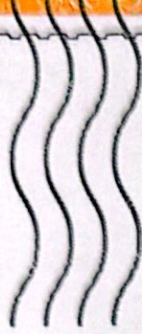


Nicolas Vieville, pour le compte de Pascal Goumain, Président

**SAS au capital de 1 651 600 euros – Port des Flamands-Tourlaville, ZA Produimer 50110
Cherbourg en Cotentin – RCS de Cherbourg n° 504 247 099**



LETTRE RECOMMANDÉE EN LIGNE



Contrelettre arrivée le :
20 JAN. 2026
Bureau courrier CEC

Déposé le : 15.01.2026
51001500BK000001
LR RI AR

SD : 87001332434823T



Mairie de Cherbourg-en-Cotentin
M. Renouf Commissaire-enquêteur
10 PLACE NAPOLEON
CHERBOURG
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

